

> Aujourd'hui

URGENCES

SANTÉ
Pharmacie de garde : tél. 32.37.
Samu : tél. 15.

SÉCURITÉ
Gendarmerie : tél. 17 ou 02.97.25.00.75; depuis un portable : tél. 112.
Pompiers : tél. 18.

PRATIQUE

DÉCHÈTERIES

Pontivy: de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h.
Cléguerec: de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Guettas: de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Reguiny: de 15 h à 18 h.
Bréhan: de 9 h 30 à 12 h 30.
Noyal-Pontivy: de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 19 h.
Neulliac: de 14 h à 18 h.

LOISIRS

PISCINES

Pontivy: de 17 h à 19 h, rue de la Paix.

Reguiny: fermée.

BIBLIOTHÈQUE

Fermée.

CINÉMA

LE REX

FROM PARIS WITH LOVE (*), à 21 h.
HORS DE CONTRÔLE, à 14 h 30.
VALENTINES DAY (*), à 14 h 30.
Océans, à 20 h 45.

LA PRINCESSE ET LA GRENOUILLE (*), à 14 h 30.
PLANÈTE 51 (*), à 14 h 30.

PERCY JACKSON LE VOLÉUR DE Foudre, à 20 h 45 et 14 h 30.
WOLFGANG (*), interdit aux moins de 12 ans, à 21 h.
(*): Salles équipées de boucles pour les malentendants.

LE TÉLÉGRAMME

Redaction : 7 rue Rivoli, BP 37, tél. 02.97.25.36.10, fax 02.97.25.68.79. E-mail: pontivy@telegramme.fr
Publicité : 02.97.84.46.23.

Petites annonces particuliers: tél. 0810.512.512.

Service des ventes, portage à domicile : tél. 0820.04.08.29 (numéro indigo).

Avis d'obsèques : tél. 0810.811.046, fax 0820.200.538.

Rugby-club. 600 personnes seulement au loto du carnaval



600 personnes ont tenté leur chance de remporter un des nombreux prix.

Le loto géant de carnaval organisé vendredi soir, à la halle Saiffe, par le Rugby-club pontivyen, n'aura finalement attiré que 600 personnes.

« À un moment de l'après-midi, on s'est demandé si on maintenait la manifestation », explique le président, Marcel Siboude. « Le parking de la halle Saiffe était rempli de voitures en début d'après-midi avec la mission évangélique, qui se déroulait au parc des expos ce même jour. Il ne restait pratiquement aucune place pour les joueurs du loto ».

> Infos-service

SPA. Chiens trouvés et remis au refuge : Moustoir-Remungol, chien mâle border collie, noir et blanc. Lanvélezen, chien femelle braque allemand, queue longue, marron et blanc.

Chaque année, près de 30.000 tonnes d'ordures ménagères sont brûlées à l'usine d'incinération de Pontivy. Une usine gérée par un syndicat qui regroupe 101 communes du nord du département.

Grégoire Super, le président du Sittom-Mi (au centre), entouré de Bastien Gillard, responsable technique et Moënie Lecheneau, chargée de mission.



Le Sittom-Mi, c'est quoi ?

C'est le Syndicat intercommunal pour le transfert et le traitement des ordures ménagères du Morbihan intérieur. De Gourin à

Malestroit, en passant par Pontivy, Josselin ou Ploërmel, il regroupe douze cantons, huit communautés de communes et 101 communes. Au total, la zone géographique couverte par le Sittom-Mi représente une population d'environ 150.000 habitants. Il est présidé par le maire de Locminé, Grégoire Super.

Collecter avant d'éliminer... C'est aux différentes communautés de communes qu'il appartient de collecter les ordures ménagères. En 2009, 34.800 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées sur l'ensemble du territoire, soit une baisse de 2,2% par rapport à l'année 2008.

Un chiffre auquel il convient tou-

terfois d'ajouter 13.000 tonnes

d'ordures recyclables (7.500 tonnes de verre; 1.900 tonnes d'emballage; 3.600 tonnes de journaux et magazines).

Une fois collectées par les communautés de communes, ces ordures ménagères sont transférées vers le Sittom-Mi qui va en assurer l'élimination. Pour cela, celui-ci va facturer aux communautés de communes 95,5 € par tonne à traiter.

Une usine d'incinération. Filiale du groupe Téry, appartenant lui-même à EDF, c'est la société Cyclergie qui assure le fonctionnement de l'usine d'incinération de Pontivy. Propriété du syndicat intercommunal, cette usine a été construite il y a près de 20 ans.

En 2009, 28.400 tonnes d'ordures ménagères y ont été incinérées. Le reste a été incinéré à Carhaix (1.400 tonnes) ou entoué à Changeé, en Mayenne

(4.800 tonnes).

Des contrôles permanents. Les rejets atmosphériques de l'usine d'incinération font l'objet d'un contrôle permanent. L'un est réalisé en continu grâce à un analyseur situé en haut de la cheminée. Un second, plus périodique, est ensuite effectué sur les dixines et les métaux lourds. Enfin, un troisième contrôle porte sur l'analyse des lichens et du lait produit par une exploitation située non loin de l'usine d'incinération.

Un budget de 8,1 M€. Le budget prévisionnel du Sittom-Mi pour l'année 2010 dépasse légèrement 8,1 M€ (6 M€ pour le fonctionnement et 2,1 M€ pour l'investissement). Côté recettes, le syndicat intercommunal bénéficie des participations des communautés de communes (3,8 M€) et des subventions, notamment Eco-Finbailages (1,5 M€).

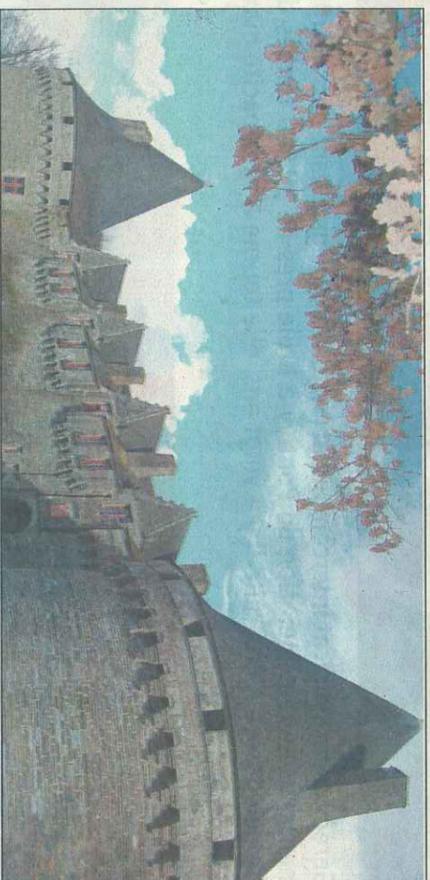
Investir dans les stations de transfert.

Une fois collectées par les camions, les ordures ménagères ne sont pas forcément immédiatement acheminées vers l'usine d'incinération pontivyenne. Pour les communes les plus éloignées, des zones de transfert, comme celle de Josselin, ont été mises en place. De ces zones à l'usine pontivyenne, le transport des ordures est effectué par des camions spéciaux. Au cours de cette année 2010, le syndicat intercommunal souhaite investir 1,4 M€ pour moderniser encore ce système de transfert.

Un site Internet. Considérant souffrir d'un manque de notoriété, le syndicat intercommunal vient de lancer un site Internet (www.sittommi.fr). D'ici quelques mois, il devrait également distribuer une plaquette de présentation dans toutes les boîtes aux lettres du secteur.

Château des Rohan. En attendant les expositions

Depuis vendredi, le château des Rohan a rouvert ses portes au public. Toutefois, pour pouvoir y apprécier des expositions, les visiteurs devront encore patienter. **Dommage.**



Fermé au public depuis le début du mois de décembre, le château des Rohan a rouvert ses portes et accueille de nouveau les visiteurs.

« C'est dommage mais puisque j'ai fait le déplacement, avec mes petits-enfants, je vais faire la visite et cela même s'il n'y a pas grand-chose à voir ». Vendredi après-midi, pour l'ouverture au public du

château des Rohan, ce premier visiteur n'a guère eu de chance.

Fermé depuis le début du mois de décembre, le château des Rohan a bien rouvert ses portes. Mais seulement voilà, aucune exposition n'est encore accessible au public. Du coup, comme ce groupe de six retraités, ils ont donc été plus nom-

breux à préférer rebrousser chemin.

Pourquoi ouvrir si tôt dans la saison ?

« L'exposition permanente créée à l'œuvre de Schweitzer est en cours de restauration et ne sera rouverte au public que dans le courant du mois de mars, explique Maryse Le Mouëllic, agent d'accueil au château. La traditionnelle exposition estivale sera, comme les années passées, ouverte au public du mois de juin au mois de

septembre ».

La chreminée de la salle d'honneur, l'œuvre de l'artiste japonais Koki Watanabé et baptisée « Possession ovale », ou encore des galeries vides... Voilà la vision que les visiteurs vont, en ce moment au moins, avoir du château des Rohan ! « C'est un très beau château mais il n'est pas du tout mis en valeur », regrette d'ailleurs l'un d'entre des visiteurs.

Aujourd'hui, c'est une évidence. Alors on peut légitimement s'interroger sur l'opportunité d'ouvrir le

site aussi tôt dans la saison et sans avoir d'exposition à proposer. À en juger par la déception des visiteurs qui ont acquité leur droit d'entrée (1,5 €), la réputation du château a sans doute plus à perdre qu'à gagner...

> Pratique

Château des Rohan, ouvert du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h. À partir des vacances de Pâques, il sera ouvert tous les jours, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.